

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre avril à 20 heures 30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique, à la Mairie, sous la présidence de Patricia BRAULT, Maire

ETAIENT PRESENTS : MM RIBOULET. Mme DAMANGE. MM BROSSARD. BRAULT. BANNIER. LOISEAU. Mmes JUIN. ROBIN. MAZZONI.

ETAIENT ABSENTS : Mmes GONNEAU. DUGUE. MM WATTELLE. MARCHAIS excusés
Mme FAYOL

- Madame Michèle GONNEAU a donné pouvoir à Monsieur Pierre BROSSARD
- Monsieur Bernard MARCHAIS a donné pouvoir à Madame Patricia BRAULT
- Monsieur Jackie WATTELLE a donné pouvoir à Monsieur Jean-Pierre RIBOULET

=====

Date de la convocation : 19 avril 2018

Secrétaire de séance : Madame Sylvie JUIN

ORDRE DU JOUR :

- **Projet Ancien bâtiment du Relais de Touraine – création d'une halle et aménagement d'un espace : proposition de SOLIHA pour l'assistance à maître d'ouvrage**

- **Projet Bassin d'orage « La Pierre à Vinaigre » : propositions dossier loi sur l'eau et sondage du terrain, travaux et contrat de maîtrise d'œuvre**

- **Questions diverses** :

- *décision modificative au budget – remplacement du matériel informatique et installation d'un serveur*
- *travaux au cimetière*
- *Cérémonies du 8 mai et 2 juin*

Pas d'observations sur les procès-verbaux des réunions du 12 mars et 26 mars 2018

OBJET – PROJET ANCIEN BATIMENT DU RELAIS DE TOURAINE – CREATION D'UNE HALLE ET AMENAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC : PROPOSITION DE LA STE SOLIHA POUR L'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE – Délib. n°25-01/04/18

Madame le Maire rappelle la décision d'achat du bâtiment du Relais de Touraine et les différentes réunions de travail qui se sont déroulées avec le Cabinet SOLIHA – TOURS (37). Elle précise qu'à l'issue de ces réunions un projet de création d'une halle pour notamment le marché du vendredi et l'aménagement d'un espace public sont à l'étude.

Elle indique que pour mener à bien cette étude, le cabinet SOLIHA propose une assistance à maîtrise d'ouvrage qui se décomposerait comme suit :

- assistance à l'élaboration du programme
- assistance à la consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre
- assistance à la consultation des BET, SPS,...

- assistance au suivi des études de conception
- assistance à la passation des marchés de travaux
- assistance aux demandes de subvention
- assistance au suivi de chantier

Le montant total de cette prestation s'élève à : 24 875.00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **donne son accord sur la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage proposée pour un montant de 24 875.00 € H.T.**
- **charge Mme le Maire de signer la présente convention**

OBJET – PROJET CREATION D'UN BASSIN D'ORAGE « LA PIERRE A VINAIGRE » :
1° CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR REALISATION DU DOSSIER LOI SUR L'EAU ET SONDAGE DU TERRAIN – Délib. n°27-02/04/18
2° CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA REALISATION DE LA TRAVERSEE DE ROUTE – Délib. n°28-02/04/18
3° CONVENTION D'HONORAIRES – Sté AGEA – Délib n°26-02/04/18

Monsieur Jean-Pierre RIBOULET, rappelle la décision du conseil municipal sur les travaux relatifs à la création d'un bassin d'orage à « La Pierre à Vinaigre ».

1. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA REALISATION DU DOSSIER LOI SUR L'EAU ET SONDAGE DU TERRAIN :

Monsieur RIBOULET donne lecture des différentes propositions reçues détaillées comme suit :

	NCA			SOGEO Expert Magéo			Compétence geotechnique Hades		
	U	PRIX	MONTANT	U	PRIX	MONTANT	U	PRIX	MONTANT
Amenée et repli du matériel						,00	1	300,00	300,00
Mise en place des sondages			,00			,00	5	40,00	200,00
sondage tractopelle			,00	1	700,00	700,00	1	700,00	700,00
Essais d'infiltration	3	533,33	1 600,00	3	300,00	900,00	5	100,00	500,00
Rapport			,00	1	300,00	300,00	1	200,00	200,00
Assurance Décennale			,00						
		total	1 600,00		total	1 900,00		total	1 900,00
DLE				N'a pas répondu					
Récolte des données, visite site	1	300,00	300,00			,00	1	500,00	500,00
Analyse état initial	1	500,00	500,00			,00	1	3 500,00	3 500,00
Etude hydraulique	1	700,00	700,00			,00	1	800,00	800,00
Description du projet et justification	1	500,00	500,00			,00			,00
Analyse d'incidences sur l'environnement	1	500,00	500,00			,00			,00
Enquete publique	Incluse dans la prestation						1	1 200,00	1 200,00
Mesure compensatoire et surveillance	1	500,00	500,00			,00			,00
Synthèse et élaboration dossier d'incidence	1	500,00	500,00			,00	1	1 400,00	1 400,00
Reprographie dossiers finaux et suivi instruction	5	100,00	500,00			,00	1	800,00	800,00
		total	4 000,00		total	,00		total (forfait)	8 200,00
		total	5 600,00		total			total	10 100,00
		TVA 20,0%	1 120,00		TVA 20,0%	,00		TVA 20,0%	2 020,00
		Total TTC	6 720,00		Total TTC	,00		Total TTC	12 120,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **décide de retenir l'offre de l'entreprise NCA ENVIRONNEMENT – MONTMORILLON (86) pour un montant de 5 600.00 € H.T. décomposée comme suit :**
- **sondage du terrain 1600.00 € H.T.**
- **réalisation document « Loi sur l'eau »..... 4000.00 € H.T.**
- **charge Mme le Maire de signer tous documents concernant ce dossier**

2. CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA REALISATION DE LA TRAVERSEE DE ROUTE

Monsieur Jean-Pierre RIBOULET, précise que plusieurs entreprises ont été contactées pour les travaux de traversée de route RD n°750, trois entreprises ont répondu, les offres ont été analysées par le Cabinet AGEA chargé de la maîtrise d'œuvre, les résultats sont les suivants :

Analyse des offres des travaux de la traversée de la R.D. N°750

Désignation	Unités	Quantité	VERNAT TP		COLAS CO		SJS TP	
			PU HT	Montant	PU HT	Montant	PU HT	Montant
Poste 1 : Travaux préparatoires et terrassements								
1.1 Installation pour l'ensemble du chantier	FT	1,00	1 072,00	1 072,00	1 650,00	1 650,00	1 500,00	1 500,00
1.11 Implantation des travaux	FT	1,00	220,00	220,00	400,00	400,00	250,00	250,00
1.12 Documents fournis après exécution	FT	1,00	150,00	150,00	550,00	550,00	250,00	250,00
SOUS TOTAL Travaux préparatoires				1 442,00		2 600,00		2 000,00
Poste 2 : Assainissement EP								
2.1 Tranchées								
2.1.8 Traversée de route	ml	49,00	322,00	15 778,00	220,00	10 780,00	245,00	12 005,00
2.1.9 Essais de compactage au pénétromètre dynamique	Unités	3,00	145,00	435,00	160,00	480,00	200,00	600,00
2.3 Réseau Eaux Pluviales								
2.3.1 Canalisations								
2.3.1.5 Canalisation PE DN300	ml	49,00	29,50	1 445,50	115,00	5 635,00	68,00	3 332,00
2.3.2 Regard et grille								
2.3.2.1 Regard de visite avec tampon fonte D400	u	2,00	630,00	1 260,00	890,00	1 780,00	785,00	1 570,00
2.3.3 Tête de pont								
2.3.3.6 Ouvrage de sortie dans le fossé (tête de pont transversale + bétonnage de protection du fossé)	u	1,00	828,00	828,00	420,00	420,00	450,00	450,00
SOUS TOTAL Assainissement EU et EP				19 746,50		19 095,00		17 957,00
TOTAL HT				21 188,50		21 695,00		19 957,00

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **décide de retenir l'offre de la Sté SJS TP de CHATELLERAULT (86) pour un montant de 19 957.00 € H.T.**
- **charge Mme le Maire de signer tous documents concernant ce dossier.**

3. CONVENTION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE : AMENAGEMENT D'UN BASSIN D'ORAGE « LA PIERRE A VINAIGRE » - STE AGEA – CHATELLERAULT :

Monsieur RIBOULET Jean-Pierre présente la convention de maîtrise d'œuvre de la Sté AGEA de CHATELLERAULT (86) pour l'aménagement du bassin d'orage à « La Pierre à Vinaigre », le montant de la prestation s'élève à 8400.00 € H.T.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **donne un avis favorable sur cette convention de maîtrise d'œuvre pour un montant de 8400.00 € H.T.**
- **charge Mme le Maire de viser la présente convention**

OBJET – QUESTIONS DIVERSES

- ✓ **Décision modificative au budget n°1 – remplacement du matériel informatique au secrétariat et installation d'un serveur - Délib. n°29-03/04/18**

Mme le Maire rappelle la décision lors du vote du BP 2018 du remplacement du matériel informatique et de l'installation d'un serveur, elle précise que le détail de l'opération n'a été effectué au budget par omission, il s'agit de régulariser :

SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

OPERATION N°33 – TRAVAUX SALLE DES FÊTES

Art. 21318

- 6500.00 €

OPERATION N°80 – MATERIELS INFORMATIQUES

Art. 2183

+ 6500.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **émet un avis favorable sur la décision modificative au budget détaillée ci-dessus.**

- ✓ **travaux au cimetière :**

Mme le Maire précise que les différentes entreprises de Pompes Funèbres rencontrent de grosses difficultés pour effectuer les creusements au cimetière dans la partie « neuve ». Elle indique qu'il a été nécessaire de confier dans l'urgence des travaux de terrassement et de décompactage du sol, ces travaux permettront aux entreprises de Pompes Funèbres de creuser sans difficultés.

Ces travaux seront réalisés par l'EURL JOUBERT Stéphane – ABILLY pour un montant de 5599.35 € H.T., l'entreprise fournira également de la pierre rouge-rosé pour effectuer les allées pour un montant de 807.00 € H.T.

- ✓ **Cérémonies du 8 mai et 2 juin :**

Mme le Maire rappelle l'organisation des cérémonies du 8 mai et 2 juin.

- ✓ **Arrêt du SIVOM :**

Monsieur Jean-Pierre RIBOULET rappelle la reprise de la compétence ASSAINISSEMENT par la Communauté de communes LOCHES SUD TOURAINE, de ce fait le SIVOM sera dissout. Il précise que plusieurs réunions ont eu lieu dernièrement. Les détails de la dissolution seront revus prochainement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00

récapitulatif des dossiers traités et des délibérations prises

Nature	Références
- Projet ancien bâtiment du Relais de Touraine – création d'une halle et aménagement d'un espace public : proposition de la Sté SOLIHA pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage	Délib. n°25-01/04/18
- Projet création d'un bassin d'orage à « La Pierre à Vinaigre » : → choix de l'entreprise pour la réalisation du dossier « loi sur l'eau » et sondage du terrain	Délib. n°27-02/04/18
→ choix de l'entreprise pour la réalisation de la traversée de route	Délib. n°28-02/04/18
→ convention d'honoraires – maîtrise d'œuvre – Sté AGEA	Délib. n°26-02/04/18
- Questions diverses : → Décision modificative au budget n°1 : remplacement du matériel informatique et installation d'un serveur → Travaux au cimetière → Cérémonies du 8 mai et 2 juin → Arrêt du SIVOM	Délib. n°29-03/04/18

BRAULT P.	RIBOULET J.P.	MARCHAIS B. p*	DAMANGE I.	BROSSARD P.
LOISEAU T.	WATTELLE J. p*	MAZZONI M.	GONNEAU M. p*	FAYOL G. A*
BRAULT S.	JUIN S.	BANNIER A.	ROBIN H.	DUGUÉ L. A*

P* pouvoir

A* absent